

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 17 MAI 2021, À 9h30,
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ,
À ORANGE**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le DIX-SEPT MAI à NEUF HEURES TRENTE, le Bureau Communautaire de la CCPRO, légalement convoqué le 10 mai 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Communauté à Orange, en session du mois de mai;

Sous la présidence de M. Jacques BOMPARD, Président

Etaient présents :

Caderousse : REYNIER-DUVAL Christophe

Châteauneuf-du-Pape : AVRIL Claude

Courthézon : PAGET Nicolas (*à partir du point n°4*)

Jonquières : VERMEILLE Thierry

Orange : BOMPARD Jacques, MARQUOT Xavier

Fonctionnaires : RAFFRAY Augustin (Directeur de Cabinet de la Ville d'Orange), CANUTI Rémy (DGS de la Ville d'Orange/CCPRO), MEJASSOL David (Directeur Général Adjoint Ressources), LAINÉ Christophe (Directeur Général Adjoint Territoire), PONZO Nicolas (Chargé de mission sur le projet de territoire), MATHIEU Emilie (Directrice Politique de la Ville / Attractivité du Territoire)

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
M. Thierry VERMEILLE est nommé secrétaire de Séance



En raison d'un contretemps d'agenda, la séance du jour est reportée à 9h30.

Le quorum étant atteint, le Bureau peut valablement délibérer.

Monsieur le Président procède à l'appel et soumet les procès-verbaux des séances du 29 mars et 19 avril 2021 à l'approbation du Bureau. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

Point n°1 : ACHAT PUBLIC / ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS

Rapporteur : Jacques BOMPARD

Le Bureau:

- **AUTORISE** le lancement de la consultation relative à l'acquisition de matériels roulants ;
- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces du présent marché, après avis de la commission d'appel d'offres ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Adopté à l'unanimité

Point n°2 : ACHAT PUBLIC / AVENANT N°4 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / LOT 3 RESEAUX HUMIDES / TRAVAUX AMENAGEMENT AVENUE DE L'ARGENSOL / ORANGE

Rapporteur : Jacques BOMPARD

Le Bureau:

- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces relatives au présent avenant ;
- **DIT** que le montant du marché est porté à 2 375 552.50 € HT ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Adopté à l'unanimité

Point n°3 : ACHAT PUBLIC / ATTRIBUTION MARCHÉ DE MISES AUX NORMES DES DECHETTERIES DANS LE CADRE DE LA DOTATION DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Rapporteur : Christophe REYNIER-DUVAL

Le Bureau:

- **AUTORISE** l'attribution du marché relatif à la fourniture et à la pose de matériel en vue de la mise aux normes des déchetteries dans le cadre de la DETR 2020 (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux) conformément aux articles L. 2122-1 et R. 2122-3 du cahier des clauses particulières ;

- **AUTORISE** le pouvoir adjudicateur à signer toutes les pièces du présent marché, après avis de la commission d'appel d'offres ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 5

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Adopté à l'unanimité

*** Arrivée de M. Nicolas PAGET ***

Point n°4 : FINANCES / SORTIE D'ACTIF ET RESTITUTION DE VEHICULE / VILLE D'ORANGE

Rapporteur : Nicolas PAGET

Le Bureau:

- **DÉCIDE** de sortir de l'inventaire communautaire le véhicule IVECO 1621 YF 84 ;
- **AUTORISE** le Président à remettre à disposition de la Commune d'Orange le véhicule ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant au présent dossier ;
- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain Conseil de Communauté.

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Adopté à l'unanimité



La séance est levée à 12h.

Vu pour être affiché le : 20/05/2021
et publié sur le site internet de la Communauté

*Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du
Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux
EPCI par renvoi à l'article L 5211-1 du CGCT*

Le Président, Jacques BOMPARD

